

Dénomination de l'emploi :
Coordonnateur régional d'hémovigilance à l'ARS Île-de-France

| | |
|---------------------|---|
| Structure | Agence Régionale de Santé – Île-de-France |
| Rattachement | Direction de la santé publique Pôle de veille et sécurité sanitaires Cellule de coordination des vigilances |
| Localisation | 35 rue de la gare - 75935 Paris cedex 19 |

Contexte et enjeux

Selon le décret n°2010-344 du 31 mars 2010, le coordonnateur régional d'hémovigilance est placé auprès du directeur général de l'ARS. Il exerce ses missions spécifiques définies par les articles R 1221-32 à 35 du Code de la Santé Publique. Ce médecin est chargé de veiller à l'application du dispositif d'hémovigilance et de sécurité transfusionnelle et à l'animation du réseau d'hémovigilance sur la région. Il travaille en lien avec les autres directions métiers de l'ARS et peut avoir recours aux compétences techniques des délégations territoriales. Il participe aux activités de la cellule de coordination des vigilances.

Objectifs du poste

- Animer le réseau d'hémovigilance sur la région
- Assurer le suivi de la sécurité transfusionnelle sur la région
- Participer aux activités de la cellule de coordination des vigilances en s'impliquant dans les démarches de développement d'un réseau régional.

Activités liées au poste

Missions principales

- Assurer l'analyse, les investigations et la gestion des signaux et alertes sanitaires de l'hémovigilance :
 - Contrôle de la qualité, de l'exhaustivité et suivi des déclarations des effets indésirables et incidents de la chaîne transfusionnelle (du donneur au receveur).
 - Suivi de la traçabilité des produits sanguins labiles en lien avec l'EFS et le CTSA.
 - Mise en place d'enquêtes et études demandées par l'ANSM ou l'ARS.
 - Saisie des directeurs généraux de l'ARS et de l'ANSM devant toute difficulté susceptible de compromettre la sécurité transfusionnelle.
- Animer et participer à des actions de formation des acteurs de la transfusion sanguine.
- Intervenir en tant qu'expert technique en hémovigilance et sécurité transfusionnelle :
 - Instruction et avis sur les dossiers d'autorisation des dépôts de sang.
 - Appui aux délégations territoriales ou aux directions métiers dans la gestion / expertise des dossiers.
 - Participation aux missions d'inspection / contrôle.
 - Participation à l'élaboration du schéma d'organisation de la transfusion sanguine (SOTS) en articulation avec le schéma régional d'organisation des soins (SROS) et le plan régional de santé (PRS).
- Accompagner la recombinaison hospitalière et l'application de la réforme de la biologie.
- Initier et participer à l'élaboration de projets régionaux de « démarche qualité » en transfusion sanguine en collaboration avec les partenaires locaux ou régionaux.
- Participer au pilotage du projet régional de l'informatisation de la transfusion et au déploiement des systèmes d'information.
- Signaler à la cellule régionale de veille, d'alerte et de gestion sanitaire les incidents et

effets indésirables graves en hémovigilance pouvant compromettre la sécurité sanitaire.

- Elaborer le bilan d'activité annuel de l'hémovigilance régional avec restitution en journée régionale des indicateurs pertinents.

Autre missions

- Participer au développement de la veille sanitaire en contribuant à la gestion des évènements indésirables graves déclarés en région.
- Participer aux réunions du pôle veille et sécurité sanitaires, ainsi qu'aux réunions internes à la cellule de coordination des vigilances.
- Participer, en tant que de besoin, à la préparation des points de suivi des alertes.

Profil requis

Article R1221-35 du CSP : Le coordonnateur régional d'hémovigilance est un médecin praticien hospitalier ou possédant des qualifications équivalentes, doté d'une bonne expérience en matière de transfusion sanguine, d'hémovigilance et si possible de gestion des risques associés aux soins. Il est nommé pour une durée de trois ans renouvelable par décision du directeur général de l'agence régionale de santé prise après avis de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Compétences

Savoir

- Connaissance de l'environnement institutionnel et des acteurs clés en hémovigilance et sécurité transfusionnelle.
- Compétences techniques et réglementaires.
- Capacités d'animation de réseaux et de gestion de projets et leur suivi.
- Connaissances et aptitudes à l'utilisation des outils informatiques en général.
- Capacités rédactionnelles.

Savoir-faire

- Sens de l'initiative et aptitudes à être force de propositions
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Sens de l'organisation, rigueur, avec capacité à hiérarchiser ses tâches
- Capacités à développer un réseau avec les professionnels de santé de la région
- Aptitudes à travailler en équipe

Savoir-être

- Réactivité, fiabilité, rapidité
- Capacités d'écoute et de dialogue technique avec des acteurs diversifiés
- Dynamique, disponibilité
- Discrétion, calme

Position hiérarchique

Placé auprès du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, le CRH est rattaché sur le plan fonctionnel à la Direction de la Santé Publique, intégré au sein du Pôle Veille et Sécurité Sanitaires, dans la Cellule de Coordination des Vigilances.

Poste à pouvoir

Dès que possible

Les candidatures

Les CV et lettre de motivation sont à adresser à Directeur des Ressources Humaines, ARS Île-de-France – 35, rue de la Gare – PARIS, avant le 30 septembre 2013.

Contacts professionnels : Jean-Jacques CABAUD, Didier FAURY, Anne CASTOT-VILLEPELET / tél : 01.44.02.07.31